

## **Politique volontariste pour la construction bois local en Isère (38)**

### **2. Accompagner le développement de la construction bois dans une Métropole**

Françoise Audinos  
Vice-Présidente Agriculture, forêt, Montagne  
Grenoble-Alpes Métropole  
Grenoble, France



# 1. Forêt / Filière bois, un lien d'évidence

## 1.1. Une métropole forestière

La forêt de la Métropole grenobloise couvre 55% du territoire contre 30% sur le territoire français. Composante essentielle du cadre de vie des 450 000 habitants de la métropole, elle est certes une ressource économique, mais également un espace de protection de l'activité humaine contre les risques naturels, un formidable réservoir pour la biodiversité et un espace récréatif très apprécié des habitants.

Aussi, la forêt représente un enjeu important de l'aménagement du territoire métropolitain et un maillon essentiel de la filière économique bois de toute la région grenobloise.

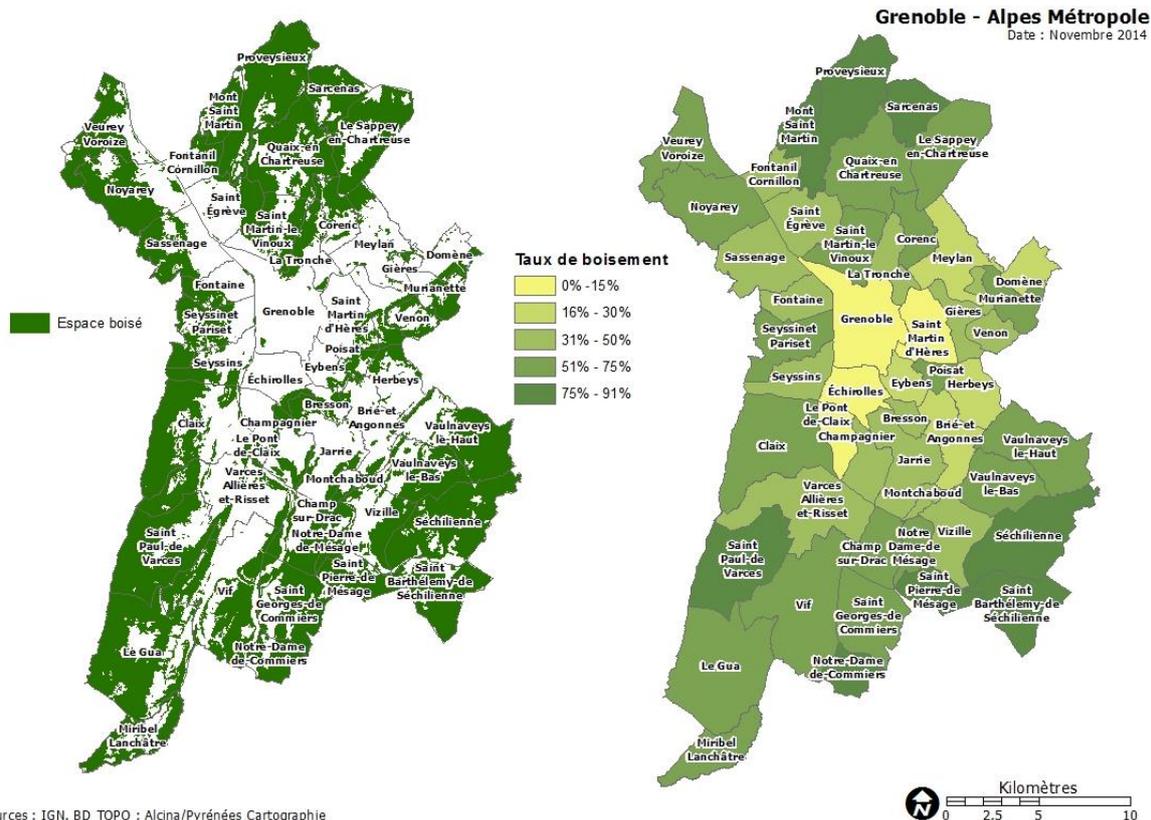


Illustration 1 : Taux de boisement par commune – Grenoble–Alpes Métropole

## 1.2. Une stratégie forêt / filière bois

Les études conduites ces dernières années ont démontré que la spécificité de la forêt de la région grenobloise résidait essentiellement dans sa multifonctionnalité que l'on peut résumer dans les quatre grandes fonctions suivantes :

- Une fonction économique en lien avec l'exploitation du bois d'œuvre et du bois énergie ;
- Une fonction environnementale et paysagère ;
- Une fonction récréative et éducative de plus en plus marquée ;
- Une fonction de protection contre les risques naturels.

Aussi, depuis 2012, la Métropole s'est dotée d'une stratégie forestière, conçue autour de cinq grands objectifs :

- Augmenter la surface en gestion des forêts et optimiser la mobilisation de bois en maintenant l'approvisionnement de la filière forêt-bois et en anticipant le vieillissement des peuplements, cause de risques naturels et de décapitalisation.
- Garantir une qualité dans la filière bois locale en favorisant les circuits courts.

- Développer une gestion adaptée à la forêt métropolitaine en améliorant les pratiques sylvicoles pour une meilleure cohabitation avec les usages récréatifs, l'environnement et la protection.
- Intégrer les enjeux forestiers dans les documents d'urbanisme et de planification territoriale pour une meilleure reconnaissance des espaces forestiers métropolitains.
- Réaliser les chantiers d'entretien en forêt de protection contre les éboulements, chutes de blocs et embâcles.

## 2. Une filière bois à dynamiser

### 2.1. Une métropole au cœur d'une région forestière

Si la filière forêt-bois est généralement considérée comme une filière rurale, la vérité peut être toute autre, comme le montre l'exemple de la Métropole grenobloise. En effet, si l'amont de la filière (chaînon forêt et 1<sup>ère</sup> transformation) maille effectivement les territoires montagneux voisins (Vercors, Chartreuse, Belledonne) et est pourvoyeur d'emplois directement dans ces massifs forestiers ou sur les piémonts de l'agglomération, l'aval de la filière (construction, distribution), bien plus important en nombre d'entreprises et de salariés, se concentre dans les centres urbains. A ce titre, la métropole grenobloise est particulièrement bien pourvue.

Ainsi, on distingue plutôt un déficit d'entreprises du maillon forestier et de la première transformation sur le territoire, par rapport à la moyenne iséroise ou rhônalpine, même si 3 scieries, de taille moyenne, sont actives sur la métropole : scierie Eymard à Veurey-Voroize (35 salariés), scierie Nier à Varcès (10 salariés), scierie Sillat à Domène (20 salariés). Au contraire, on constate une surreprésentation du maillon de la construction bois.

De fait, Grenoble et sa métropole occupent une place importante en matière de bois construction (charpente et menuiseries) dans la filière départementale et régionale. On est en effet sur un bassin de consommation conséquent, ce qui explique cette surreprésentation (11 points de plus que la moyenne régionale en nombre d'entreprises). Des entreprises emblématiques, comme SDCC (45 salariés), le major de la construction bois iséroise, voire régionale, sont implantées sur le territoire.

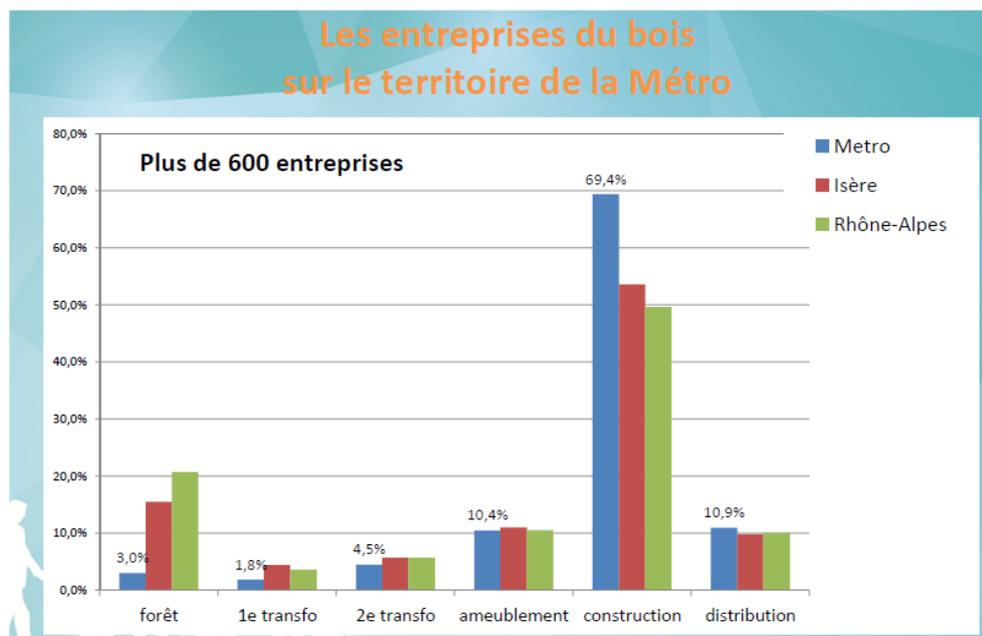


Illustration 2 : Source Créabois 2016

## **2.2. Une politique d'accompagnement à consolider**

Consciente des enjeux de la filière bois locale, la collectivité accompagne les acteurs socio-professionnels depuis plus d'une dizaine d'années. Dans le prolongement des engagements de son Plan Air Energie Climat, la Métropole a porté son action à deux niveaux : d'une part dans la structuration de la desserte forestière et d'autre part au niveau de l'interprofession du bois, afin de développer l'usage du bois local, tant pour l'énergie que pour la construction.

Ainsi, depuis 2007, dans la dynamique impulsée par le CAUE, Créabois et le département, un engagement a été pris par délibération de la collectivité, visant à développer dans ses bâtiments l'usage à la fois du bois matériau et du bois-énergie, afin de participer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre et à la protection de l'environnement et que soit ainsi constitué sur l'ensemble du territoire une large vitrine d'utilisations possibles de ce matériau et de ce combustible.

Les acheteurs publics de la collectivité, maîtres d'ouvrages, doivent donc s'assurer, lors du lancement de toute nouvelle procédure de passation de marché, de la meilleure prise en compte du bois dans ses deux usages (matériau et/ou combustible).

Ce parti pris a été à l'origine de la construction de nombreux bâtiments en bois et autres matériaux bio-sourcés sur le territoire de la Métropole.

## **3. Une réalisation emblématique : la ferme intercommunale des maquis**

### **3.1. Un projet atypique**

Au mois de mai 2013, Grenoble Alpes Métropole a inauguré sa première ferme intercommunale, la « Ferme des Maquis », sur la colline du Mûrier et des Quatre Seigneurs, territoire de coteau situé en contact direct avec l'urbanisation. Ce site est identifié comme un espace de respiration indispensable au cadre de vie et au bien-être des habitants de l'agglomération.

Le maintien des espaces ouverts, dont une soixantaine d'hectares gérés par l'agriculture, participe à l'équilibre, à la richesse et à la diversité écologique du site et au-delà, de la Métropole. Or, la structure agricole de la colline est apparue particulièrement fragilisée par la disparition probable, à court terme, de tout siège d'exploitation et l'absence de bâtiments d'élevage disponibles sur ce secteur.

C'est pourquoi, la collectivité et les communes concernées ont mobilisé les différents acteurs autour d'un projet commun permettant à la fois de gérer l'éclatement du foncier, la pression forestière et de garantir une activité économique viable en implantant durablement un nouveau siège et un bâtiment d'exploitation sur les derniers espaces susceptibles d'en accueillir, compte tenu des risques naturels et des dispositions urbanistiques de la colline.

Ce projet d'exploitation agricole est réellement atypique. En premier lieu de par sa maîtrise d'ouvrage. Autant une intercommunalité est habituée à concevoir et développer des équipements urbains, autant la construction complète d'une exploitation agricole est un projet plus inhabituel pour ses chargés d'opérations. De fait, réaliser une "ferme urbaine" dans les contraintes d'un marché public, avec des exigences d'exemplarité en matière énergétique, en respectant les normes de classement d'un établissement recevant du public (ferme pédagogique) et sous maîtrise d'ouvrage publique pose de nombreuses complexités qui n'existent pas pour les constructions agricoles classiques.



Illustration 3 : Photo Thierry Loeb

### 3.2. Un bâtiment fonctionnel avant tout

La volonté de la collectivité était de privilégier une conception du projet en fonction des potentialités du site et du contexte périurbain de la colline. Il s'agissait de bien calibrer le projet et de ne pas ni sur-dimensionner ni sous-dimensionner l'outil mis en place.

Par ailleurs, ce bâtiment étant destiné à l'implantation d'une ferme en production biologique, le choix du matériau bois était une quasi évidence.

C'est Peter Wendling de l'Agence d'architecture grenobloise PWA qui a remporté le marché de maîtrise d'œuvre. Comme tous les acteurs, élus et techniciens impliqués dans la démarche, il s'est passionné pour ce projet. Son approche modeste, réaliste mais innovante a su séduire le couple d'agriculteurs sélectionnés pour l'installation, mais aussi les élus et même les habitants inquiets de la création d'une exploitation d'élevage dans un hameau très résidentiel.

Son choix architectural s'est porté sur un seul bâtiment regroupant la partie agricole et les espaces chauffés sous forme d'un volume unique, afin d'être le plus compact possible et de minimiser l'impact sur le site. Ce choix tient également compte des vents dominants Ouest, de la répartition fonctionnelle entre les zones accessibles au public et celles réservées à l'exploitation et la vie privée des agriculteurs.

Considérant la vocation de l'équipement et les caractéristiques du site, le bois s'est vite imposé comme premier choix pour la réalisation de la superstructure de la ferme. Au total, 30 m<sup>3</sup> de bois massif (sapin en provenance du Vercors) ont été nécessaires pour réaliser les structures et le bardage du bâtiment. L'expression des façades reste simple et est travaillée essentiellement avec un jeu d'éléments horizontaux : bardage avec lames de trois largeurs, bandes de ventilation ajourées et ouvertures regroupées. Aucun traitement n'a été appliqué sur les façades afin de ne pas perturber le processus de vieillissement naturel du bois dont la patine permettra une meilleure intégration du bâtiment dans son environnement.

Après trois années d'existence et d'exploitation agricole, ce bâtiment s'avère pleinement fonctionnel, les chèvres s'y plaisent, tout autant que les agriculteurs qui ont pris plaisir à s'approprier le site et cette construction parfaitement intégrée.



Illustration 4 : Photo Peter Wendling



Illustration 5 : Photo Marc Minguat